

Compte rendu de la réunion du 21 Avril 2015

Thème du jour : La démocratie un an après

Participants : 8 personnes présentes

Claire et Jean-Marc de l'association « L'humain d'abord Durance Trévaresse » sont venus nous annoncer que leur association organisait le vendredi 22 mai une réunion à Mallemort sur le thème de la « **gestion de l'eau** ». Il s'agit d'alerter sur le fait que l'eau est un bien public dont les citoyens sont peu à peu dépossédés pour le transformer en un bien marchand géré par des intérêts privés (selon le projet de loi NOTRe la gestion de l'eau ne pourrait plus être de la compétence des communes à compter de 2017). Cette association souhaite nous associer à sa démarche et avoir officiellement le soutien de La Parole aux Citoyens pour promouvoir dans notre commune ce type de réflexion et de débat citoyen.

Claire et Jean-Marc n'ont pas caché que l'association « L'humain d'abord Durance Trévaresse » était une émanation du Front de Gauche issue d'une séparation à l'amiable avec le parti communiste local.

Hervé a clairement indiqué que l'approche de La Parole aux Citoyens était fondamentalement différente : notre association se veut résolument indépendante de tout parti et de toute démarche partisane. Il s'agit de promouvoir la démocratie participative et de permettre à chaque citoyen, quelles que soient ses opinions politiques, de s'exprimer sur des sujets touchant principalement à la vie de notre commune, indépendamment de toute arrière pensée partisane ou électoraliste.

Après le départ de Claire et Jean Marc nous avons convenu d'une consultation par internet de l'ensemble de l'association afin de définir l'attitude à adopter vis-à-vis de leur proposition. Un mail a été diffusé le 22 avril à ce sujet.

Hors réunion :

- *Un petit tour sur internet montre que « l'humain d'abord » est en fait un réseau mis en place dans toute la France par le Front de gauche. Le message politique pur et dur « à l'ancienne » ayant du mal à passer, une approche via des problématiques citoyennes semble envisagée par ce mouvement afin d'en améliorer l'audience.*
- *Suite à la consultation **la proposition de l'association « L'humain d'abord » est rejetée.** L'association La Parole aux citoyens ne s'associera pas à la réunion du 22 mai. Bien évidemment cette décision n'empêche pas les personnes intéressées par le thème de la gestion de l'eau de participer à cette réunion.*

La démocratie un an après

Tous les participants sont d'accord avec le message transmis par Nathalie avant la réunion : des avancées positives sont en cours dans la commune, même si celles-ci restent en-dessous de nos espoirs. La mairie doit être encouragée à poursuivre dans ce sens.

Certaines avancées qui n'étaient même pas imaginables pendant le mandat précédent semblent désormais acquises :

- Planification à l'avance des conseils municipaux,
- Amélioration sensible du contenu des PV des conseils municipaux
- Mise en place d'une Commission extramunicipale PLU (même si celle-ci n'a pas du tout travaillé depuis sa mise en place il y a plus de 4 mois)
- Réunions de concertation avec notre association sur le PLU
- Réunion publique de bilan

Magali fait remarquer que le Maire précédent décidait seul et que désormais les conseillers et les commissions paraissent être dans la boucle. Pour Thierry la participation des conseillers aux décisions s'est à l'évidence améliorée mais pour ce qui concerne la participation des « citoyens lambda » aux choix de la commune rien n'a véritablement changé.

Il est convenu à l'unanimité qu'il fallait d'encourager la mairie à poursuivre et amplifier l'ouverture vers les citoyens. L'idéal serait qu'une commission extramunicipale « démocratie participative » définisse avec les élus la meilleure façon de faire participer les simples citoyens qui le souhaitent aux différentes problématiques à traiter.

Hors réunion : Dans beaucoup de commune il semble exister une certaine confusion sur ce que recouvre l'expression « démocratie participative » :

- *Pour notre association, il s'agit de donner à chaque citoyen qui le souhaite des moyens d'être partie prenante des décisions qui concernent la vie de sa commune*
- *Du côté des élus, le simple fait de permettre à un seul « non élu » de participer aux réflexions sur les affaires municipales est déjà considéré comme une vraie démarche de démocratie participative.... Sachant que ce genre de démarche se limite souvent à la recherche d'une caution sur des décisions prises par ailleurs.*

Réunion avec Mme la maire

La date de cette réunion n'est pas encore fixée. Magali a eu des difficultés à joindre la mairie suite aux récents problèmes de ligne téléphonique, la demande n'a été réactivée que mi- avril.

Nous avons convenu qu'il fallait élargir l'objet de cette réunion à d'autres propositions que la promotion de l'agriculture locale (proposition de commission extramunicipale «démocratie participative », proposition sur les logements sociaux et le conventionnement,...)

Thierry